

Rapport des activités du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019

1. Conseil d'administration (CA), comité exécutif (CE) et autres comités

1.1 CA

Pour la dernière année des activités, les membres du CA étaient :

Président : M. Paulin Bouchard, président de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ);

1^{er} vice-président : M. Yvan Lacroix, président-directeur général de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC);

2^e vice-président : M. Yvan Brodeur, vice-président du Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV).

Les autres administrateurs étaient :

M. Gyslain Loyer, président des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ);

M. Pierre-Luc Leblanc, président des Éleveurs de volailles du Québec (EVQ);

M. Donald Desharnais, administrateur de la FPOQ;

Mme France Perreault, présidente des Éleveurs de poulettes du Québec;

M. Christian Trottier, président de Les Couvoiriers du Québec.

Les administrateurs se sont réunis à cinq reprises au cours de la période, trois rencontres physiques les 30 novembre 2018, 31 janvier et 17 juin 2019 et deux rencontres par conférence téléphonique les 18 janvier et 31 octobre 2019.

1.2 CE

Durant cette période, le CE, constitué du président et des deux vice-présidents, a tenu une rencontre physique le 25 avril 2019 et deux rencontres par conférence téléphonique les 14 janvier et 9 octobre 2019.

1.3 Comité consultatif

Le comité consultatif ne s'est pas réuni au cours de cette période. Le mandat des membres du comité consultatif est d'apporter leur expertise et leur soutien au CA sur des dossiers techniques et d'orientation, particulièrement en relation avec le Plan de mesures d'urgence (PMU).

1.4 Équipe technique santé

L'Équipe technique santé est composée des médecins vétérinaires membres du Réseau aviaire du MAPAQ. Ce comité a pour mission de conseiller le CA sur des dossiers de santé animale. Le Réseau aviaire du MAPAQ a pour mandat de surveiller la santé aviaire afin de recueillir et diffuser de l'information nécessaire aux intervenants visant à protéger la santé du cheptel aviaire québécois, la santé publique et l'accès aux marchés.

Au cours de la période, l'Équipe technique santé s'est réunie à trois reprises soit les 6 février, 5 avril et 5 juin 2019.

Le personnel de l'EQCMA a participé à quatre conférences téléphoniques du Réseau aviaire élargi pendant cette période, soit trois pour discuter des cas de laryngotrachéite infectieuse (LTI) et une sur les vaccins pour la bronchite infectieuse.

Les membres de l'Équipe technique santé étaient :

Dr Luc Bergeron du MAPAQ;

Dre Myriam Bernier du MAPAQ;

Dre Martine Boulianne de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;

Dre Sonia Chénier du MAPAQ;

Dr Jean-Philippe Doyon, médecin vétérinaire chez Trouw Nutrition;

Dre Julie-Hélène Fairbrother du MAPAQ;

Dr Carl Gagnon de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;

Dr Ghislain Hébert, médecin vétérinaire praticien et chef d'équipe;

Dre Marie-Pier Labrecque, médecin vétérinaire praticienne;

Dre Linda Lallier, médecin vétérinaire chez Couvoir Boire et Frères inc.;

Dre Louise Mercier, médecin vétérinaire praticienne;

Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal;

Dr Daniel Venne, médecin vétérinaire chez Couvoir Scott.

2. Projets en cours

2.1 Régime d'indemnisation

Au cours de la dernière année, les activités du projet de régime d'indemnisation ont porté sur la finalisation de tous les enjeux administratifs et documents nécessaires à la mise en œuvre du régime. Le Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ) a finalement été officiellement lancé le 12 février 2019. Le régime fournit aux partenaires du secteur avicole québécois un outil financier (assurance) permettant de couvrir certains coûts et pertes encourus lors de six maladies ciblées. Ces dernières sont les quatre maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral (ex. : influenza aviaire) de même que la LTI et *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

L'année civile de l'assurance sera dorénavant de janvier à décembre à chaque année. En janvier 2019, l'EQCMA a soumis une demande d'aide financière dans le cadre du volet *Renforcement des capacités administratives* du Programme *Initiatives Agri-Risques* financé par le MAPAQ et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Cette demande vise à obtenir une aide financière pour la mise en œuvre du régime d'indemnisation et d'autres activités de développement du RIMAQ au cours des quatre prochaines années.

2.2 Mycoplasma synoviae (MS)

En mars 2019, une aide financière a été obtenue du volet Recherche et Développement du Programme *Initiatives Agri-risques* d'AAC. Cette subvention vise à réaliser une étude de prévalence sur MS, dans toute la filière avicole québécoise, à laquelle un volet d'exploration de coûts est inclus afin d'évaluer la possibilité d'ajouter cette maladie au RIMAQ.

Le projet a débuté en avril 2019 et s'étalera sur une période de deux ans. L'échantillonnage a débuté en juin 2019 et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2020. Les prélèvements sont effectués, selon le type d'oiseau, à l'abattoir ou lors du transfert des oiseaux vers le poulailler de ponte. Les résultats de l'étude de prévalence seront connus au cours de l'année. Les travaux concernant l'exploration d'un ajout potentiel au RIMAQ se dérouleront d'avril 2020 à l'échéance du projet en mars 2021.

2.3 Stratégie de réserve élargie de matériel de biosécurité

L'année dernière, une analyse avait été réalisée afin d'augmenter l'inventaire de matériel de biosécurité de l'EQCMA pour mieux faire face à une crise sanitaire d'importance. Un partenariat avec Le Service Avicole JGL de Victoriaville a été retenu sur une proposition pour maintenir une réserve élargie de matériel d'urgence. La réserve de matériel élargie est en place depuis la fin octobre 2019. Les échanges se sont poursuivis avec cette entreprise pour finaliser les modalités de l'entente de service.

2.4 Projet sur facteurs de propagation de la LTI

Un projet sur l'évaluation des principaux facteurs de risque associés à la dispersion du virus lors de l'épidémie à Saint-Félix-de-Valois incluant le facteur aérosol est dirigé par le Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Les données épidémiologiques et d'élevages dans la région de Saint-Félix-de-Valois ont été recueillies et sont analysées. Dans un premier temps, l'étude évalue si les cas rapportés sont répartis de manière aléatoire dans le temps et l'espace et dans un second temps, une étude de cas-témoins est menée afin d'identifier les différents facteurs associés à la multiplication des cas de laryngotrachéite dans les élevages. Le travail d'enquête, impliquant un questionnaire d'une cinquantaine de questions, a été réalisé par une étudiante finissante de l'école nationale vétérinaire de Toulouse en collaboration avec Dre Mathilde Paul, une épidémiologiste avicole de la même école, spécialisée en modélisation spatio-temporelle. Les résultats de l'étude seront connus en 2020.

2.5 Projet Delphi

La Direction de la santé animale du MAPAQ a mandaté le Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire pour mener un sondage d'opinion sur les principaux facteurs de risque associés à l'introduction d'agents pathogènes infectieux dans les élevages avicoles commerciaux québécois.

Le but de cette étude, réalisée avec la collaboration de l'EQCMA, est de sonder l'opinion des différents types de producteurs et intervenants de l'industrie sur les risques associés à différentes pratiques de production. En fait, il s'agit d'une étude Delphi qui vise à recueillir, par l'entremise d'un questionnaire, l'opinion des principaux intervenants dans le secteur avicole (producteurs, conseillers techniques et médecins vétérinaires). Les quatre offices, l'AQINAC et LCQ ont sollicité les membres de leur secteur pour répondre à un questionnaire

d'une quinzaine de minutes. Les médecins vétérinaires travaillant dans le secteur avicole ont été sollicités directement par Dr Vaillancourt. Les résultats de cette étude seront connus au début 2020.

2.6 Révision du protocole LTI et MG

Le protocole de l'EQCMA dans les cas de LTI et de MG dans les troupeaux de volailles commerciaux au Québec est de nouveau en révision. Les changements les plus importants des derniers mois portent sur la définition de la zone à risque, l'Annexe 4 (Annexe 7 du règlement) sur les mesures de biosécurité à l'intention des producteurs et finalement, sur la gestion du fumier en rapport avec le chauffage, l'entreposage et l'épandage, des mesures qui ont été complètement revues en rétroaction aux commentaires reçus lors des derniers épisodes.

Une fiche technique sur l'application de vaccins vivants à la ferme pour la LTI et une procédure à l'intention des vétérinaires pour l'obtention d'un diagnostic plus rapidement ont aussi été ajoutées au protocole. De plus, les critères de regain de statut négatif ont été revus pour ajouter des tests PCR-LTI pour le deuxième lot vacciné de poulets à griller des sites infectés.

3. Projets terminés

3.1 Validation de test PCR-LTI pour l'environnement

Le test PCR-LTI utilisé pour le diagnostic de la LTI était appliqué seulement sur des tissus ou des excréments provenant d'oiseaux. Ce test a été validé par l'EQCMA sur des échantillons environnementaux et il pourra éventuellement être utilisé comme un outil pour valider, par exemple, le lavage et la désinfection des poulaillers après une infection à la LTI. Cette étude a été faite en collaboration avec le Laboratoire de diagnostic de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

3.2 Déclaration obligatoire des maladies avicoles

La mise à jour des exigences réglementaires concernant la déclaration obligatoire et le respect de mesures de biosécurité par les producteurs lors d'éclosion d'une des six maladies avicoles sous mandat de l'EQCMA a été déposée à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec par certaines associations de producteurs. L'EQCMA a collaboré de près avec ces associations afin d'incorporer à leurs règlements les modifications à la révision antérieure au Protocole d'intervention dans les cas de LTI et de MG comme convenu avec l'Équipe technique

santé. Ce processus doit suivre toute modification aux mesures de biosécurité des producteurs comprises dans le protocole de l'EQCMA.

4. Cas de LTI et mycoplasmoses à MG

Entre le 1^{er} novembre 2018 et le 31 octobre 2019, l'EQCMA est intervenue dans des cas de MG impliquant deux petits élevages de poudeuses commerciales d'œufs de consommation qui ont été diagnostiquées en janvier et en mai 2019. Ces deux fermes ont regagné leur statut négatif en avril et en septembre 2019 respectivement. Durant la même période, l'EQCMA est intervenue dans deux éclosions de LTI. La première éclosion a affecté huit sites de production de poulets à griller et trois sites de reproducteurs à chair dans la région de Saint-Félix-de-Valois et de Sainte-Élisabeth entre juin et novembre 2018, dont le dernier cas a été diagnostiqué pendant cette période (novembre 2018). L'autoquarantaine des fermes de la région de Saint-Félix-de-Valois et de Sainte-Élisabeth a été levée en avril 2019. La deuxième éclosion de LTI a impliqué deux sites de productions de poulets à griller dans la région de Saint-Dominique dont les confirmations de cas ont été rapportés en janvier et février 2019. L'autoquarantaine des fermes de la région de Saint-Dominique a été levée en mai 2019. Cette dernière année a nécessité beaucoup de temps et de ressources de l'EQCMA dans le contrôle de ces deux maladies.

5. Membres associés

Dans ses statuts, l'EQCMA a une classe de membres associés, sans frais de cotisation, permettant à toute organisation intéressée par ses activités de s'inscrire afin de recevoir son rapport annuel des activités et autres documents d'information (ex. : communiqués dans les cas de LTI et MG), d'être informée et invitée à d'éventuelles formations et même, dans certains cas, de participer aux comités ad hoc ou permanents. Les membres associés sont aussi invités à participer à la réunion annuelle.

Aucun nouveau membre associé ne s'est joint à l'EQCMA durant la période concernée.

6. Activités de diffusion

L'EQCMA a participé à quelques événements ayant permis de mieux faire connaître son mandat, ses activités et ses réalisations. Voici la liste des activités de diffusion réalisées :

- 21 novembre 2018 : Mise à jour de la situation de la LTI au Québec à Saint-Isidore en Ontario
- 26 novembre 2018 : Présentation sur la biosécurité, chez Novago à Joliette
- 28 novembre 2018 : Présentation sur le plan de mesures d’urgence et le contrôle des maladies aviaires infectieuses au Québec au Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d’élevage (CNSBEAE) à Ottawa
- 19 février 2019 : Mise à jour de la situation de la LTI au Québec lors de l’AGE des Producteurs d’œufs d’incubation du Québec
- 28 février 2019 : Présentation sur le processus de gestion d’un cas de LTI ou MG chez Exceldor à Lévis
- 7 mars 2019 : Mise à jour de la situation de la LTI au Québec lors de l’AGA des Éleveurs de volailles de la Rive-Nord à Saint-Liguori
- 29 mars 2019 : Présentation sur la biosécurité lors de l’Événement VIP avicole de la COOP à Drummondville
- 2 avril 2019 : Présentation sur la biosécurité à l’AGA des Éleveurs de poulettes du Québec à Saint-Hyacinthe
- 15 mai 2019 : Présentation sur la biosécurité au comité avicole de l’AQINAC à Saint-Hyacinthe
- 22 mai 2019 : Présentation « Suivi PCR des cas de LTI lors de l’épidémie à Saint-Félix-de-Valois » lors de la rencontre de l’AVIA à Saint-Hyacinthe;
- 24 septembre 2019 : Présentation des résultats de l’étude sur la détection environnementale de la souche Delmarva de la bronchite infectieuse en abattoir à l’IBV Meeting (conférence téléphonique), Ontario

Un article dans le journal La Terre de chez-nous a été publié en avril 2019. L’article s’intitule : *Biosécurité : comment gérer une éclosion de LTI.*

7. Autres activités

Voici la liste des autres activités dont l’EQCMA a participé entre le 1^{er} novembre 2018 et le 31 octobre 2019 :

- 6 novembre 2018 : Rencontre de la Communauté des maladies émergentes et zoonotiques à Ottawa
- 14 décembre 2018 : Stratégie québécoise sur la santé et le bien-être des animaux – secteur avicole (conférence téléphonique)

- 12 mars 2019 : Rencontre du Ministre Lamontagne à Drummondville sur la Politique bioalimentaire du Québec
- 26 mars 2019 : Formation en euthanasie à Agro-Extermination
- 31 mai 2019 : Rencontre générale sur la Politique bioalimentaire du Québec à Drummondville

8. Remerciements

Les principaux enjeux de la période de novembre 2018 à octobre 2019 furent donc le projet de régime d'indemnisation, les cas de LTI et de MG, le projet Delphi, le projet sur les facteurs de risque lors de l'éclosion de la LTI à Saint-Félix-de-Valois, et la mise à jour du protocole de LTI et de MG. Ce fut de nouveau une année fort chargée qui a fait appel aux instances de l'organisation de façon régulière de même que de la collaboration de plusieurs partenaires de l'industrie.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement le président pour sa grande disponibilité et ses conseils judicieux de même que les membres du conseil d'administration et du comité exécutif pour leur appui et leur confiance dans le travail réalisé par l'organisation. Je remercie chaleureusement mes collègues Nadia et Ghislain pour le professionnalisme et la rigueur qu'ils appliquent dans leur travail et leur dévouement face à tous les défis de la dernière année. Finalement, je souhaite exprimer mon appréciation pour la collaboration et les conseils des vétérinaires membres de l'Équipe technique santé tout au long de la dernière année et à tous les intervenants du milieu avec qui nous avons collaboré et qui appuient l'EQCMA dans la réalisation de son mandat.

Cordialement,



Martin C. Pelletier, agr., MBA
Coordonnateur

Le 27 janvier 2020